



www.drummer-wettbewerb.ch



SPONSORS



24ème Concours suisse pour percussionnistes à Altishofen

Samedi, le 29 avril 2017
Dimanche, le 30 avril 2017

Patronage: Association suisse des musiques (ASM)

REGLEMENT

Le comité d'organisation invite les **batteurs, percussionnistes** intéressés et motivés, **timbaliers, xylophonistes** et **vibraphonistes**, de même que les **marimbaphonistes** et les **tambours-caisse claire** à participer au concours.

C'est l'occasion pour tous ceux qui s'adonnent à leur hobby avec joie et assiduité, de se mesurer avec d'autres participants et de faire le point de leurs connaissances.

Nous nous réjouissons de découvrir beaucoup de talents prometteurs.

Altishofen, octobre 2016

CO Concours suisse pour percussionnistes

INFORMATIONS GENERALES

Inscription

L'inscription doit se faire au moyen du bulletin d'inscription, ou par l'Internet: www.drummer-wettbewerb.ch. La cotisation doit être versée au moment de l'inscription. Elle se monte à Fr. 70.00 par catégorie.

Chaque concurrent peut participer à deux catégories différentes d'instruments au maximum (classique et/ou batterie). La catégorie „Ensemble“ peut être choisi comme troisième catégorie.

L'inscription ne devient définitive qu'avec le versement du montant d'inscription total. Elle ne peut pas être retirée. Le nombre de participants est limité. Les inscriptions sont prises en compte selon leur ordre d'arrivée.

Un programme détaillé de la manifestation sera envoyé aux participants en temps voulu.

Délai d'inscription: 15. janvier 2017

Envoi des bulletins d'inscription à: www.drummer-wettbewerb.ch/anmeldung
E-Mail: inscription@drummer-wettbewerb.ch

SDPW
c/o Schlagzeug Shop Glanzmann
Chilchstrasse 8
6246 Altishofen
Tel. 062 756 22 66 / Fax. 062 756 28 62

Contrôle

Une personne neutre surveille le déroulement du concours et contrôle l'application du règlement.

Dispositions finales

Les décisions du jury sont définitives et sans appel.

L'organisateur se réserve le droit de refuser une inscription si elle n'est pas conforme au règlement. Il est autorisé, lorsque des motifs impérieux l'exigent, à modifier la date du concours ou à renoncer à l'organiser. Lors d'un refus de participation de la part de l'organisateur, CHF 30.00 de la cotisation seront remboursés, le reste sert à la compensation de frais. Par son inscription, chaque participant accepte les dispositions du règlement. Celui qui l'enfreint sera disqualifié.

CHAMPIONNAT CANTONAL

Dans le canton organisateur, les résultats du tour préliminaire sont la base pour la détermination du Champion Cantonal dans les catégories suivantes (participants: avec domicile en canton organisateur):

- batterie / section classique „Peau“ / section classique „Mallet“

MORCEAUX IMPOSES SECTION CLASSIQUE

MARIMBAPHONE, VIBRAPHONE, XYLOPHONE, CAISSE CLAIRE, TIMBALES

Les catégories suivantes sont admises:

Cat.	Compositions	Vibra	Marimba	Xylo	Caisse C.	Timbales
I	difficiles	x	x	x	x	x
II	moyennes	x	x	x	x	x
III	faciles		x	x	x	x

Morceau choisi classique – catégorie I

Pour évaluation, il faut envoyer trois exemplaires de la partition du morceau choisi (un ex. comme PDF) conjointement avec l'inscription à l'adresse du C.O. Le morceau est limité à max. 8 minutes. Afin de ne pas dépasser cette limite, c'est possible d'abandonner des répétitions et ev. des mouvements complets. Le morceau choisi doit répondre aux exigences et peut ev. être refusé par le jury. L'inscription est valable après réception des partitions et de la cotisation chez le C.O. Après le concours, les partitions seront retournées aux participants.

Morceaux imposés des catégories II et III

Les partitions des catégories II et III sont à commander au CO ; ils ne seront pas livrés automatiquement. Des informations détaillées seront communiquées par écrit après le délai d'inscription. Nous envoyons seulement des originaux, sauf les titres qui sont épuisés.

	Cat.	Titre	Compositeur
<u>Marimbaphone</u>	I	Morceau choisi	
	II	Hombre d'août	E.Sammut
	III	Bamboo Dance	E.Kopetzki / Marimba Joy 2
<u>Vibraphone</u>	I	Morceau choisi	
	II	My Dear Friend	Ney Rosauero / Vibes Etudes
<u>Xylophone</u>	I	Morceau choisi	
	II	Palmada Latina	M.Bürki / Composition d'ordre pour le SDPW 2016
	III	Espana Cani / Marimba Solo	Ken Krause
<u>Timbales</u>	I	Morceau choisi	
	II	Etude Keune 142	E.Keune
	III	Etude No.22	M.Peters
<u>Caisse Claire</u>	I	Morceau choisi	
	II	Aventa	N.Simrock
	III	Solo for the young musician	M.LaRosa

DISPOSITIONS GÉNÉRALES SECTION CLASSIQUE
DÉLAI D'INSCRIPTION: 15. JANVIER 2017

Catégories

- Cat. I amateurs né(e) s en 1992 (25) et après
Cat. II amateurs né(e) s en 1999 et après
Cat. III amateurs né(e) s en 2003 et après

Les étudiants professionnels sans diplôme sont admis en 1ères catégories.

Le minimum de participants par catégorie est de 5.

Critères d'appréciation

1. Technique / *Intonation*
2. Rythmique / Métrique
3. Dynamique
4. Expression musicale

L'appréciation résulte d'une échelle de 5 – 10 points par critère et jury.

L'intonation est jugée seulement pour les timbales.

Présentation

Les participants jouent avec leurs propres baguettes.

Marimbaphone, Xylophone, Vibraphone, Caisse claire

Des instruments sont disponibles soit dans les salles de préparation, soit dans la salle de concours (pour informations détaillées veuillez contacter le CO).

Il est toutefois possible aux participants d'utiliser leur instrument personnel.

Timbales

Les participants peuvent jouer avec les timbales en disposition allemande ou française (indicateur d'accordage à l'allemande).

Indications et exigence envers l'intonation seront publiées par écrit après le délai d'inscription. L'instruction des instruments mises à disposition peut être demandée sur place.

Finale par catégorie

Nous n'organisons plus de finale.

CHAMPION SUISSE, CHALLENGE SECTION CLASSIQUE PEAU/MALLETS

Le gagnant des catégories „Timbales“ ou „Caisse claire“ ayant atteint le plus de points devient „Champion Suisse, Challenge Section Classique Peau“.

Le gagnant des catégories „Xylophone“, „Vibraphone“ et „Marimbaphone“ ayant atteint le plus de points devient „Champion Suisse, Challenge Section Classique Mallets“. En cas d'égalité de points, le plus jeune aura la priorité.

- La sélection du Champion Suisse (challenge) est réservée à la relève Suisse (domicile en Suisse).
- Si la coupe itinérante est gagnée trois fois par le même participant, elle lui appartiendra.

DRUM – SET

DELAI D'INSCRIPTION: 15. JANVIER 2017

Catégories

- Cat. I 1992 - 1999, âge max. 25 ans
Cat. II 2000 - 2002
Cat. III classe 2003 et plus jeunes

Exigences (seront considérées pour l'appréciation)

1. La présentation doit comprendre une sélection de rythmes comme Rock, Funk, Fusion, Shuffle, Swing, Latin etc.
2. L'intégration de rudiments est requise.
3. Le temps de la présentation doit être de 1½ minutes au minimum, mais ne doit pas dépasser 3 minutes.
4. La présentation doit se faire sans partition.

Critères d'appréciation

1. Technique
2. Timing / Groove / Phrasing
3. Dynamique / Sound / Touch
4. Créativité / Originalité
5. Expression musicale

L'appréciation résulte d'une échelle de 5 – 10 points par critère et jury.

Présentation

Chaque participant joue sur une batterie composée de 5 – 6 éléments (1 grosse caisse, 2 toms suspendus, 2 toms et caisse claire sur pied, div. cymbales, pédale double et 1 cloche sont à disposition). On ne peut pas apporter sa batterie personnelle. Des batteries de niveau professionnel sont à disposition. Il y a assez de temps pour la mise en place, resp. la mise au point de la batterie. Un technicien faisant partie du personnel de l'organisateur se tient à disposition pour aider au participant à préparer la batterie.

Finale de catégorie

10%, mais au moins trois concurrents du premier tour participent à la finale de catégorie. L'appréciation des participants à la finale se fait par points de classement. Les points obtenus lors du premier tour ne sont pas pris en considération.

CHAMPION SUISSE, CHALLENGE BATTERIE

Le gagnant de la catégorie „Batterie“ ayant atteint le plus de points devient „Champion Suisse, Challenge Batterie“. En cas d'égalité de points, le plus jeune aura la priorité.

Les participants de la catégorie „Advanced Drummers“ sont exclus.

- La sélection du Champion Suisse (Challenge) est réservée à la relève Suisse (domicile en Suisse).
- Les points obtenus lors du premier tour ne sont pas pris en considération.
- Si le challenge est gagné trois fois par le même participant, il lui appartiendra.